



Évreux, le 21 janvier 2016

Visite de l'entreprise Ceisa Packaging et impact du plan pour l'emploi dans l'Eure

Lundi 18 janvier 2016 - 14h30 – Bernay

J'ai effectué le 18 janvier, une visite dans les locaux de l'entreprise Ceisa Packaging, située à Bernay, filiale du groupe "ExcelRise", groupe industriel européen spécialisé dans l'emballage, le recyclage, la photogravure & la création ainsi que les services techniques BtoB.

La société Ceisa Packaging est un des leaders européens dans la fabrication d'emballages flexibles pour de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire, de la boisson et des cosmétiques. Ses formulations uniques de films et sa qualité d'impression en font le fournisseur de référence pour plus de 350 clients dans plus de 50 pays. La société Ceisa Packaging qui opère depuis 2 sites de production, à Bernay et à Orléans, emploie au total 175 personnes et a réalisé en 2014, un chiffre d'affaires de 57,3 M€ dont 80% à l'exportation. Elle possède plusieurs filiales commerciales à l'étranger, en Pologne, en Russie, en Chine ainsi qu'aux Etats-Unis. Le site de Bernay, qui s'étend sur 5 hectares, abrite le siège social et un site de production, il emploie 165 salariés.

L'innovation est au cœur de la stratégie de l'entreprise qui consacre 6% de ses dépenses annuelles dans la recherche et développement. Actuellement, plus de la moitié de ses projets sont consacrés à la création de nouveaux produits moins énergivores et générant moins de déchets. Ainsi en 2014, sort le R100 tm, film 100% recyclable et 100% transparent. En 2015, la société, pour augmenter sa production met en place une nouvelle stratégie en produisant des films à base de déchets (40%) provenant des consommateurs (produit dénommé PCR40). Enfin, en 2015, la société a obtenu le label BRC, label conçu pour garantir le niveau d'hygiène dans la production d'emballage alimentaire.

Je salue le dynamisme et les performances de ce fleuron de l'industrie euroise, qui évolue dans un secteur de pointe et témoigne ainsi de la variété du tissu économique dans notre département.

Proximité, réactivité et accompagnement sont des valeurs de l'administration que le Préfet et l'ensemble des directeurs d'administration doivent incarner. C'est pourquoi m'ont accompagné dans ce déplacement le sous-préfet de Bernay, le directeur de l'UT-DIRECCTE, la directrice de l'agence Pôle emploi de Bernay ainsi que le chef de l'Unité DREAL.

S'effectuaient le jour même, des annonces du Président de la République sur le "Plan emploi". A ce titre, figurent l'aide à l'embauche dans les PME, le programme de formation de 500 000 demandeurs d'emploi et l'apprentissage. **La déclinaison du plan pour le département de l'Eure s'exprime de la façon suivante :**

L'aide à l'embauche dans les PME de moins de 250 salariés

Ce dispositif, effectif du 18 janvier au 31 décembre 2016, s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés en moyenne sur l'année 2015, pour toute embauche d'un salarié percevant jusqu'à 1,3 fois le SMIC (soit 22 877 euros bruts annuels pour une durée hebdomadaire de 35 heures).

Dans l'Eure, 44 561 entreprises, employant moins de 250 salariés, sont potentiellement concernées par l'aide à l'embauche (2 000 euros par an pendant deux ans). La demande doit être faite sur le site www.travail-emploi.gouv.fr/embauchePME.

Rappelons qu'une aide de 4 000 € existe déjà pour l'embauche d'un premier salarié intervenant entre le 9 juin 2015 et le 8 juin 2016. A ce jour, 91 entreprises de l'Eure ont demandé à bénéficier de cette prime.

Précisons également que depuis sa mise en œuvre et jusqu'au 31 décembre 2015, 5 000 entreprises ont bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), ce qui représente une aide globale de l'État de 100 millions d'euros. En outre, tous les ans, environ 120 entreprises ont bénéficié du crédit impôt recherche (CIR) pour un montant annuel moyen de 10 millions d'euros. Certaines entreprises et non des moindres, cumulant les deux dispositifs.

La formation de 500 000 demandeurs d'emploi

C'est une mesure structurelle fondamentale dont l'enjeu est de pourvoir des emplois disponibles qui ne trouvent pas preneurs, faute de personnel qualifié en nombre suffisant. Il s'agit de saisir les nouvelles opportunités liées aux secteurs en expansion tels que le numérique, la transition énergétique, mais, aussi, les activités traditionnelles pour lesquelles la demande en emplois qualifiés est croissante (l'aéronautique, le bâtiment, la sécurité, le tourisme, les services à la personne notamment).

Les opérateurs de l'État - Pôle emploi et l'AFPA - sont deux leviers importants pour la mise en œuvre de ce programme. **A l'échelle du territoire (région Normandie et département de l'Eure), Pôle emploi a recensé les métiers en tension et travaille, de concert avec l'AFPA, sur les places disponibles dans ses centres de formation.**

Les autres organismes de formation (centres de formation ayant une commande publique, centres de formation des réseaux consulaires...) seront également interrogés sur leurs offres de formation en rapport avec les offres d'emploi non satisfaites comme c'est le cas pour l'entreprise Ceisa Packaging qui ne parvient pas à recruter.

L'apprentissage

Dans l'Eure, il existe 8 centres de formation des apprentis, disposant de 2 585 places. Au 31 décembre 2015, le taux d'occupation de ces places était de 82 %, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne nationale ; 2 132 contrats d'apprentissage ont été signés en 2015 dans les entreprises.

Des incitations nouvelles seront faites pour permettre de rapprocher, encore plus, l'offre d'apprentissage aux métiers qui sont en demande de main-d'œuvre. Pôle emploi et les missions locales pour les publics jeunes (moins de 26 ans) seront en première ligne de cet effort.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35